



CAMPAGNE MUTUALISÉE DENIER 2025

Annonce de messe lors du lancement de la campagne de collecte du Denier

Usage du document

Nous vous proposons ci-après une annonce pour la fin de la messe, en appui au lancement de la campagne de collecte du Denier

Cet article est à adapter aux réalités de votre paroisse, par exemple faisant référence au contexte et aux besoins spécifiques de votre communauté pour le Denier, ou encore en liant votre appel aux actualités particulières.

L'annonce mentionne les tracts qui accompagnent le lancement. Nous vous encourageons à les montrer, ou même à les distribuer au cours de l'annonce.

De même, il est tout à fait possible et recommandé de vous placer à la sortie de l'église avec un ou plusieurs ordinateurs affichant le formulaire de don du diocèse afin que les donateurs les plus motivés puissent réaliser, sans attendre, leur don au Denier.

Bonjour à tous,

Vous êtes-vous déjà posé la question de savoir comment sont rémunérés vos prêtres et les laïcs ? Par exemple :

- Ceux qui célèbrent les messes, préparent et célèbrent les sacrements... ?
- Ceux qui ont en charge la gestion de la comptabilité du diocèse, la communication et l'organisation des pèlerinages et de tous les évènements qui nous rassemblent... ?
- Ceux qui forment les équipes d'animation pastorale, par exemple pour le caté ?

Leur rémunération, c'est le Denier.

Mais ce que ne dit pas le terme de Denier, c'est que c'est un don ! Le vôtre ! Celui de tous ceux qui reconnaissent le rôle de l'Église, qui en font partie, qui en ont besoin...

Le Denier, c'est donc les dons reçus par notre diocèse de **XX** pour rémunérer les **XX** prêtres de notre diocèse, les **xx** laïcs et salariés du diocèse... ce sont aussi les dons qui financent la formation des séminaristes et assurent que les prêtres du diocèse, à la retraite, continuent à être accompagnés ! Le Denier a donc un impact direct pour nos paroisses. Car sans Denier, nous n'aurions plus de prêtres, plus de célébration de l'Eucharistie, et donc plus de vie paroissiale.

Ce weekend, c'est le lancement de la collecte du Denier pour l'année 2025.

Je ne peux donc que vous demander de participer au Denier par votre don : c'est seulement votre générosité, et celle des catholiques, qui permet à notre diocèse de vivre. En effet, l'Église ne vit que des dons et ne reçoit aucune subvention de l'État ou du Vatican.

Et quelle somme donner au Denier ? Cette somme peut représenter l'équivalent d'une ou deux journées de travail, l'équivalent d'un ou de deux pourcents de votre salaire. Ou même l'équivalent du coût de votre abonnement téléphonique ou de votre box internet.

Comment donner au Denier ? Comme pour vos abonnements téléphoniques, par prélèvement automatique chaque mois. Ou bien par chèque ou directement sur internet en scannant les QR codes présents sur les affiches ou en vous rendant sur **denier.catholique.fr**

Quel que soit le montant de votre don et votre manière de donner, chaque don compte, et à la manière de l'obole de la veuve, il pourra porter de beaux fruits spirituels pour notre paroisse et notre diocèse.

Vous trouverez au fond de l'église / Nous vous avons distribué des tracts qui vous donneront toutes les informations sur la façon de participer au Denier. Je suis à votre disposition si vous avez des questions.

Dernière chose : je sais que vous venez d'être sollicités pour la quête. Mais donner à la quête est une manière complémentaire de participer à la vie de l'Église ! La quête sert à prendre en charge le fonctionnement de la paroisse, le chauffage de cette église et des salles paroissiales, l'électricité, l'impression des documents, etc.

Le don au Denier et à la quête sont donc importants tous les deux, mais complémentaires. Sans quête, plus de lieux pour célébrer les sacrements et organiser notre vie paroissiale, et sans Denier, plus de prêtres ou de laïcs salariés pour soutenir cette vie paroissiale.

Un grand merci pour votre écoute et pour votre soutien !